



**CONSEIL NATIONAL ÉLARGI**  
des chômeurs et chômeuses



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le monde a changé L'assurance-chômage doit changer**

Montréal, dimanche 22 septembre 2019 – C'est à l'unisson que les représentants et représentantes du Conseil national élargi des chômeurs et chômeuses (CNECC) réclament une réforme en profondeur du programme d'assurance-emploi, de façon à assurer de meilleures protections pour le monde du travail.

Pour mener à bien cette campagne, le CNECC s'est inscrit comme « Tiers » auprès du directeur des élections du Canada (n° d'enregistrement : 1125-2019-GE-TP-0032), et il déploiera sur l'ensemble du territoire québécois ainsi que celui du Nouveau-Brunswick, une large panoplie d'outils de communication et de publicité, dont une pancarte de type électoral, des capsules vidéo thématiques et une campagne de publicité dans les journaux.

Les leaders de cette coalition, soit Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC); Fernand Thibodeau, du comité « Aide et soutien aux travailleuses et travailleurs des secteurs saisonniers de la Péninsule Acadienne »; Gilles Charland, directeur général de l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS); Jack Picard, de la Première Nation Innu de Pessamit ainsi que Marie-Hélène Dubé de la campagne « 15 semaines, ce n'est pas assez! » et Sylvie Therrien, fonctionnaire congédiée à la Commission d'assurance-emploi pour avoir dénoncé le système de quotas, ont insisté en conférence de presse pour réitérer l'importance des changements réclamés à l'assurance-emploi.

### **Un programme dépassé par les réalités du monde du travail**

Gilles Charland, directeur général de l'AQTIS, a témoigné que « *la main-d'œuvre à statut temporaire, entre autres les équipes techniques de l'industrie du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias subissent de nombreux problèmes avec l'assurance-emploi, voire ne réussissent carrément pas à se qualifier. Dans un milieu comme le nôtre où le travail à la pige est la norme et où la main-d'œuvre doit être disponible à très brève échéance, et parfois pour des contrats de « travail autonome », l'assurance-emploi est trop souvent synonyme de casse-tête et de tracasseries administratives sans fin. En d'autres mots, ce régime de protection sociale, pour lequel nous cotisons, ne joue plus le rôle qui lui avait été confié à l'origine.* »

## **Ramener l'assurance-emploi à sa fonction première : protéger les travailleurs**

Pour la Coalition réunie au sein du CNECC, il ne fait aucun doute que le programme de l'assurance-emploi doit retrouver sa fonction première, soit celle de protéger les travailleuses et les travailleurs en leur assurant une sécurité économique entre deux emplois.

Fernand Thibodeau, porte-parole du comité des saisonniers de la Péninsule Acadienne, l'ASTS, mènera une intense activité de campagne, partout au Nord du Nouveau-Brunswick : « *Les travailleurs et les travailleuses de l'industrie saisonnière sont affectés par un programme d'assurance-emploi qui est difficile d'accès et qui verse de trop courtes périodes de prestations, insuffisantes pour des régions où l'emploi est surtout de nature saisonnière.* » Jack Picard, de la Communauté Innue de Pessamit soulève que les gens de sa communauté vivent les mêmes problèmes : « *Des problèmes d'accès à l'assurance-emploi, des périodes de prestations très courtes et des services éloignés de notre monde, méconnaissant de nos réalités.* »

Marie-Hélène Dubé mène depuis 10 ans un combat acharné afin que les prestations maladie soient bonifiées. « *15 semaines, ce n'est pas assez pour ceux et celles qui doivent traverser l'épreuve de leur vie, c'est-à-dire une maladie grave comme le cancer. On doit pouvoir se soigner dans la dignité!* » Madame Dubé rappelle d'ailleurs que le volet « prestations maladie » créé en 1971 n'a jamais été bonifié depuis lors.

Quand on compare le programme d'assurance-emploi canadien avec celui d'autres pays dans le monde, ceux du G7 par exemple, on constate que le nôtre est déficient, et à caractère arbitraire sur de nombreux aspects : norme variable d'admissibilité fondée sur le lieu de résidence (le Canada est le seul pays au monde avec une telle norme), taux et période de prestations faibles, l'un des pays les plus durs en termes de sanctions rattachées aux motifs de fin d'emploi. La liste est longue.

Pierre Céré, porte-parole du CNC, souligne le fait que nous vivons toujours sous le coup des grandes mesures de compression imposées dans les années 1990 par les deux gouvernements au pouvoir à cette époque. Depuis 2015, l'actuel gouvernement a permis certaines avancées partielles, mais il faut aller plus loin, et repenser le programme d'assurance-emploi, pour qu'il assure de meilleures protections couvrant l'ensemble des réalités du monde du travail.

Les différents représentants de la Coalition se sont solidarisés avec Sylvie Therrien, fonctionnaire congédiée par la Commission d'assurance-emploi et lanceuse d'alerte, considérée comme une paria pour avoir courageusement dénoncé le système de quotas mis en place par le Ministère afin de récupérer des sommes d'argent sur le dos des prestataires de l'assurance-emploi : « *On demandait à chaque agent de trouver le moyen de refuser 485 000 \$ de requêtes de prestations par année. Il fallait trouver des raisons, même si les dossiers étaient en règle. Mon supérieur me mettait de la pression chaque matin* », a-t-elle déclaré. Ce système de quotas a été élaboré avec une approche discriminatoire de profilage et a eu pour conséquence de briser la sécurité financière de milliers de personnes, sinon leur santé tout cours. Sylvie Therrien doit être reconnue par le gouvernement fédéral comme lanceuse d'alerte, et de ce fait dédommée financièrement pour le préjudice personnel qu'elle a subi.

## **Une solide campagne publique**

Le Conseil national élargi des chômeurs et chômeuses (CNECC) mènera campagne pendant toute la période électorale et ce, dans toutes les régions du Québec et du Nord du Nouveau-Brunswick, appuyé par des milliers de pancartes et autres outils publicitaires. Des rencontres ont été demandées avec les chefs des partis politiques afin de connaître leurs engagements sur le sujet.

Source : Conseil national élargi des chômeurs et chômeuses avec CNC, ASTS, AQTIS,  
Communautés Innus de Pessamit et de Essipit

Informations : Pierre Céré, CNC, 514 606-4074  
Fernand Thibodeau, ASTS, 514 927-8807